



La société spécialisée dans la production du caoutchouc, s'apprête à licencier une partie de son personnel pour des « raisons économiques ».

C'est par un communiqué signé le 26 juin dernier que la direction de l'entreprise a communiqué aux délégués du personnel les critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements : l'impact de la réorganisation, les aptitudes professionnels dont le caractère est non-productif, l'ancienneté dans l'entreprise, la contribution aux cotisations sociales au-delà de 180 mois, l'atteinte de l'âge de 55 ans, les charges familiales, etc

Hevecam explique que les mesures de licenciement pour motif économique ont pour corollaire la nécessité de restructurer en interne la société, de supprimer ou transformer certains postes et départements, et d'accélérer la transformation technologique de certains services.

A cet effet, l'entreprise filiale du groupe britannique Corrie MacColl spécialisée dans la production du caoutchouc, envisage de supprimer certains services, notamment : « Plantation/aménagement du territoire » ; « Internal Marketing » ; « Archives et statistiques » ; « Plantation/HVC1 immature » ; « Plantations/Outgrowers » ; « Tax, Legal & Compliance » ; « Ressources humaines » ; « Usine et technique » ; « Sustainability »...

Hevecam va ainsi dissoudre « Outgrower Program », un programme lancé il y a quelques

années dans le but de stimuler l'emploi durable et assurer la sécurité alimentaire de plus de 10 000 familles. Le programme devait produire jusqu'à 39 000 tonnes de caoutchouc traçable et durable pour les petits exploitants chaque année.

Créée en 1975 et privatisée en décembre 1996, Hevecam est une société anonyme au capital de 15,7 milliards FCFA. Elle est située sur le site de Niété, à 40 km de Kribi, dans le sud du pays. Sa plantation s'étend sur une superficie de 42 000 ha. En 2018, sa production était estimée à 17 000 tonnes sèches de caoutchouc, note Investir au Cameroun